

Discussion publique au sujet de la sécurité des
piétons et des cyclistes

19 heure

Hôtel de Ville de Montréal

Suzanne Tremblay
24/09/2018

Commission sur la sécurité publique

En vertu de l'article 73 de la Charte de la Ville de Montréal, la Commission de la sécurité publique a le mandat d'étudier toute question relative au Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et à la sécurité civile et de faire les recommandations qu'elle juge appropriées au conseil d'agglomération.

La commission assure le suivi de grands dossiers tels la mise en œuvre du schéma de couverture des services policiers, le Plan directeur en matière de relations avec les citoyens, la brigade urbaine et les centres d'urgence 9-1-1. Elle étudie publiquement le bilan annuel du SPVM.

Au niveau de la sécurité incendie, la commission s'intéresse à l'application du plan d'action découlant du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, pour les volets intervention et prévention, de même qu'au suivi de l'implantation du programme des premiers répondants ainsi qu'à la réglementation relative à la prévention incendie et aux alarmes non fondées. La commission reçoit annuellement le bilan des activités du SIM.

En ce qui a trait à la sécurité civile, la commission assure le suivi du bilan de l'état de préparation de l'agglomération, des mesures d'urgence et plans d'action mis en œuvre par le Centre de sécurité civile dont, à titre d'exemple, les plans particuliers d'intervention relatifs aux crues hivernales et printanières des cours d'eau entourant l'île, à la chaleur accablante ainsi qu'aux pandémies de grippe.

Les membres de la commission



Alex Norris

, Président,

Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal



Philippe Roy

se-président,
le de Mont-Royal



Abdelhak Sari

, Vice-président,
Arrondissement Montréal-Nord



John Belvédère

, Membre,
Ville de Pointe-Claire



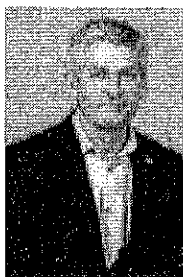
Josefina Blanco

, Membre,
Arrondissement Le Plateau-Mont-Roya



Michèle Flannery

, Membre,
Arrondissement Lachine



Luc Gagnon

,Membre,
Arrondissement Verdun



Jacques Mercier

Membre,
Représentant du gouvernement du Québec



Julie-Pascale Provost

,
Membre,
Arrondissement Lachine

Bonsoir Madame la Mairesse,

Mesdames & monsieur les conseillères et conseillers, membres de la commission de la sécurité publiques, et bonsoir aux représentants des diverses associations, organismes, citoyennes et citoyens présents ce soir.

Sécurité routière : la sécurité des piétons et des cyclistes

Combien de fois nous avons rencontré les super héros du vélo, les vrais, courtois, connaissant et respectant le code de la route, et sachant qu'un véhicule automobiliste cohabitent leur parcours sur la route...en partenariat

Le bicycle est un moyen de transport , tels les véhicules routiers de toutes sortes, **camion, camionnette, bus, automobile** dans un but utilitaire pour se rendre du point à point B , il en est de même pour une bicyclette, un moyen de transport conduisant du point A au point B

La solution n'est pas d'éliminer une ou l'autre moyen de transport, ni de les mettre en compétition, ni même une affaire de pollution, mais une affaire de sécurité routière.

Il est important que chacun assume sa responsabilité et soit identifiable. Nul ne peut agir en toute impunité.

Ne pas être identifiable, amène la banalisation des actes commis et non assumé : pas vu pas pris....

VÉLO : Qu'est-ce qu'un vélo?

- Un équipement sportif?
- Un moyen de transport?
- Un loisir?
- Un peu tout cela, mais sur la route c'est un moyen de transport.

Introduction :

Ayant été Premier répondant, à un accident de vélo, l'accidentée : une petite fille âgée de 7 ans, sur l'asphalte, les tripes à l'air et les hurlements de la mère, marqué à jamais par ce drame, depuis 2009 j'essais de comprendre ce qui peut améliorer la sécurité sur la route, et la cohabitation des usagers de la route

PREMIÈRE MÉTHODOHE INTERROGATOIRE.

Question, surtout par communication, afin de mieux comprendre les causes des effractions aux code la route des usagers, et aussi des habitudes qui me semblait tellement incohérente avec la sécurité routière, la méthode communication directe et polie avec la personne qui a fait l'infraction ou l'incohérence tel que les apparences les présentent parfois.

- 1- Exemple : Stop : 123 je regarde à droite puis à gauche et avance sur une intersection à 3 stops : et appuie frénétiquement sur les freins pour arrêter devant une mère et son enfant en bicyclette, n'ayant même pas ralenti au stop : je lui demande madame vous n'avez pas fait un stop

Réponse haussement des épaules : je ne l'ai pas vu

Réponse, vous avez vu votre fille en arrière

Réponse : haussement d'épaule, merci et elle continue comme si de rien n'était

Derrière notre volant, fragile, je prends une pause avant de repartir, ce vison me poursuit encore aujourd'hui, et si je les avais frappés je serai probablement enfermé pour le reste de ma vie....

- 2- Ex : sur le plateau entre Rachel et Laurie, une belle piste cyclable et une voie réservée aux automobilistes et devant moi un cycliste, je l'aborde avec respect, intrigué, pourquoi vous n'utiliser pas la voie cyclable? Elle est à l'Enver

Et je lui réponds, mais sur la rue à coté?

- 3- Exemple, intersection Beaubien et Saint André freinage frénétique, un cycliste me coupant la rue, je klaxonne, il vient frapper dans ma portière : "vous avez un feu rouge sur saint-Hubert, et il continu : " je suis ceinture noir " en karaté"... Stupéfaction, et les deux garçons qui m'accompagnent, ont sorti spontanément de la voiture pour lui " excuse toi à madame car elle vient de te sauver la vie."
- 4- Exemple : sous le viaduc Clark -Bellechasse, un cycliste dans la voie routière, à la lumière rouge je l'interroge, : cela m'intrigue de savoir pourquoi vous ne prenez pas la piste cyclable : cela prend 5 minutes pour y aller et c'est mal conçu
- 5- Exemple : Jean-talon, un pied entre les autos stationnées et la voie de circulation : à la lumière je demande : cela m'intrigue pourquoi tu ne prends pas la belle piste cyclable sur Bélanger : Trop de monde sur les piste cyclable, l'ami du nettoyeur, grand cycliste pense identique : trop de monde, les chiens, la course à pieds, les voiturettes avec des enfants... des byclettes à 3 roues etc...même une avocate pense idem...
- 6- Exemple : Centre hospitalier CHUM, Hôtel Dieu : le débarcadère pour piéton coupe une piste cyclable, où les cyclistes ont de la difficulté à freiner ou simplement ignore les bandes jaunes au sol, en plus d'insulté les piétons...
- 7- alors que je m'apprête à tourner à droite me faire couper par une bicyclette qui sort en trompe du trottoir, Jarry Saint-Hubert, ou sur Saint Laurent près de Villeray, me faire couper par un cycliste qui coupe en biais la route....

Et d'autres....

Dans les faits, suite à mes questionnements et partages, avec des piétons, cyclistes, automobilistes, conducteurs d'autobus, tous sont unanimes pour décrier les pistes cyclables, elle sont mal faite, et celles qui sont bien conçues sont biens connues et citer en exemples... mais la-dessus chacun y va de sa proposition.

LES PISTES CYCLABLES :

- 1- Éviter l'effet entonnoir aux intersections, pour ma part, celle qui sépare la piste cyclable avec des poteaux est pour moi la plus sécuritaire... à chacun sont territoire.
- 2- la disposition des pistes cyclables : trottoir, piste cyclable, poteaux auto stationnées et auto dans l'voie de la circulation, et de chaque coté de la route...
- 3- Feu de circulation avec une icone pour le passage des bicycles.

OPINIONS : avec les 8 milliards du REM pour retirer 1000 auto de la circulation, combien de pistes cyclables dans les axes nord-sud, est-ouest dans les grandes villes du Québec, aureiant pu être construite, exclusivement réserver pour les cyclistes et chauffer, c'est un choix politique, et non pas pratique... axer sur le réseaux routier... sans grand impact sur la population de Montréal

QUESTION : Combien d'argent les véhicules routiers, par l'essence et les immatriculations, fournissent à la ville de Montréal Métropolitain?

DEUXIÈME MÉTHODE DE RECHERCHE' ENTRETIEN PRIVÉS avec de la famille, des gens, amies amis, des élus municipaux et il en est ressorti un avis unanime : gens ont des cours de conduite automobile, cela a totalement changé leur façon de conduire en vélo : Unanimité

Ce qui amène la demande suivante : ASSUMER LA RESPONSABILITÉ QUI VIENT AVEC L'UTILISATION D'UN VÉHICULE ROUTIER ' UM MOYEN DE TRANSPORT :

L'IMMATRICULATION ET L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ et les COURS DE SÉCURITÉ ROUTIERE

- Immatriculation pour les bicycles
- Assurances responsabilité
- Les lois et règlements sont bien expliqués, avec des images et vidéo, sur le site de la SAAQ reste à les intégrer en notre mémoire comme une saine habitude des utilisateurs de notre système routier...
- Enseignement du code de sécurité routière par la reconnaissance des icones, dès la maternelle
- Obtention d'une attestation de connaissance théorique et pratique du code de la sécurité routière à la fin du primaire, et examen à la fin du secondaire.
- Assurances responsabilités pour les adultes,

- Assurances responsabilité pour les enfants inclus dans les assurances scolaires, ou avec l'assurance responsabilité de parents. (Déjà il y a de tel assurances pour le hockey et les sport scolaires)

La banalisation de la responsabilité des cyclistes est un des facteurs importants de l'attitude des journaliste et publics face à la réalité

Média et informations à la presse : important d'informer les infractions et le danger qu'entraîne les effractions au code de la routes des piétons et cyclistes et véhicules motorisés, afin de bien conscientisée et donner les règlements aux citoyens.

Piétons, es lignes au sol devraient être à toutes les intersections, le règlement du regard visuel, et appel au conducteur, ne m'est pas assez connu, quoique souvent respectée.

Des caméras de surveillance

Drogues Alcool vitesse au volant ou au guidon ne font pas bonne routes, règlement +++ sévères et bien écrit dans les texte de lois pour les cyclistes. :

Piéton : ligne pour passage piéton là ou il n'y a pas de stop ni de lumière

Adapté les horaires d'autobus à la réalité, des usagers et en nombre suffisant.

1 autobus à la demi-heure n'est pas la solution à -40 ou + 40 surtout lorsqu'il est en panne et non remplacé, si vous venez de le manquer vous pouvez attendre 1 heure

Alors lorsqu'un piéton voit arrivé un autobus en avance de 3 minutes, il coupe le trafic en courant pour le rattraper, et moi, ce que je vois c'est que le chauffeur s'en faut royalement, il repart! S

Solution : faire un regard circulaire avant de repartir... sur Beaubien ce sont des vrais autobus au 10 minutes, et cela fonctionne bien pour les utilisateurs, sur Jean-Talon et ailleurs, j'ai entendu des gens me dire vouloir rester proches d'un métro et ne prendre le bus qui se rend au métro tant ils ont vécu l'horreur

La ligne STOP des intersections n'est pas la ligne de départ pour une course entre cyclistes et automobiliste

ÊTRE UN BON CYCLISTE

Les cyclistes ont les mêmes droits et les mêmes obligations que les automobilistes. La sécurité à vélo commence par le respect du Code de la sécurité routière et par l'adoption de comportements préventifs. Ouvrir l'œil, écouter et s'assurer d'être vu, c'est important !

LOIS DE LA PHYSIQUE ET VITESSE

- Même un excellent conducteur, avec un excellent véhicule, n'échappe pas aux lois de la physique. Quand la vitesse augmente, le risque d'avoir un accident et sa gravité augmentent aussi. Et cela est valide aussi pour un cycliste qui descend une côte (exemple Camilien Houde,) le cycliste va-t-il à une vitesse qui lui permet de freiner, en cas d'imprévu ?

POLICIERS

- Les policiers devraient se tenir aux intersections des pistes cyclables, pas sur Crémazie où il y a très peu de cyclistes, et d'accidents

AUTRES

- Un drapeau(flag) pour le porte-bébé en arrière d'un vélo (voiturette accrochée au vélo)
- Drapeau flag pour les chaises roulantes motorisées
- Habits fluorissants la nuit pour les piétons et cyclistes

SUGGESTIONS :

- Installation de caméra aux intersections
- Vêtement adaptés, alcool au guidon
- Campagne d'information pour une meilleure compréhension du partage de la route, et surtout l'éducation des cyclistes et piétons qui trop souvent ignorent le code de la sécurité routière
- Couper les branches des arbres cachant un stop ou une lumière, (tel coin nord-est De la Roche Saint-Zotique,

CONCLUSIONS

Quel humain, utilisateur de la route, se lève le matin en disant je vais me faire tuer, ou je vais tuer quelqu'un, pour ma part je n'en connais aucun

Quel humain utilisateur de la route, se lève en craignant qu'il lui arrive un accident, à cause des mauvaises pistes cyclables, de la vitesse, de l'alcool au volant du guidon ou de l'auto, le mauvais comportement des cyclistes qui ignorent le code de la sécurité routière ? et l'accélération aux intersections... plusieurs...

Et si nous entendons un cycliste dire qu'une auto qui essayait de prendre le feu jaune, et bien, nous devrions réaliser que la lumière était rouge pour cette personne, ne l'oublions pas...

Prudence, assumer sa responsabilité, immatriculation.